



Saint Denis, le 26 août 2024

**Objet : ANNONCE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET ELECTIVE
DE LA LIGUE DE LA REUNION**

La Ligue de La Réunion annonce la tenue de son assemblée générale ordinaire et élective qui se déroulera le **samedi 12 octobre 2024 à partir de 9h00 à l'amphithéâtre du CREPS Champ Fleuri – Saint Denis.**

Conformément aux statuts de la Ligue de La Réunion, l'assemblée générale réunira les présidents des clubs membres de la Ligue, ou à défaut une personne licenciée du club mandatée par le président à cet effet.

Au cours de cette assemblée générale élective se tiendra notamment l'élection des membres du Comité Directeur et du Président de la Ligue de La Réunion, ainsi que l'élection du représentant départemental des clubs aux assemblées générales de la Fédération.

L'ordre du jour complet accompagné des convocations vous seront communiqués au plus tard 15 jours francs avant l'assemblée générale.

Dans le cadre de cette assemblée générale, la Ligue de La Réunion lance un appel à candidatures pour les mandats de son Comité Directeur ainsi que pour le mandat de représentant des clubs aux assemblées générales de la Fédération.

En application de l'article 4 des statuts de la Ligue de La Réunion, le comité directeur est composé de 4 à 14 membres.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **21 septembre 2024** soit 20 jours francs avant la date de l'assemblée générale.

Vous trouverez joints à ce courrier les formulaires de candidature relatifs à cette assemblée générale élective.



Adolphe PEPIN,
Président de la Ligue de Karaté
et Disciplines Associées de La Réunion.